ETUDE TRANSFORMATIONNELLE DE LA SYNTAXE VERBALE EN FRANÇAIS DU CAMEROUN : CAS DES LOCUTEURS SOUS-SCOLARISÉS DE NGAOUNDÉRÉ[1]

Résumé : *L'actuelle contribution présente un raisonnement sur certaines spécificités syntaxiques du français oral au Cameroun. Plus précisément à Ngaoundéré, le français oral présente certaines variations et variétés syntaxiques qui le distinguent du français de France. Le changement de la valence verbale, les constructions interrogatives inadéquates, la confusion des prépositions sont autant d'éléments qui établissent le phénomène d'appropriation du français par les locuteurs sous-scolarisés de la ville de Ngaoundéré. Ces caractéristiques perpétuelles et récurrentes pourraient être considérées comme des éléments distinctifs d'une norme endogène qui s'autonomise et qui n'hésite plus à enfreindre les règles.*

Mots-clés *: Variation, variété, syntaxe verbale.*

Abstract: *The current contribution introduces a reflexion on some syntactic features of the oral French in Cameroon. Indeed, in this country, more specifically in Ngaoundéré, the oral French presents some variations and syntactic varieties that distinguish it from the French spoken in France. The change from the verbal valency, inadequate interrogative constructs, the confusion of prepositions is all elements that establish the phenomenon of ownership of French by speakers of the city of Ngaoundéré. These perpetual and recurrent characteristics could be considered as distinctive of endogenous standard elements which empower and who no longer hesitate to break the rules.*

Key words*: Variation, variety, verbal syntax.*

Introduction

Le français est une langue imposée au Cameroun. C'est une langue institutionnalisée, c'est-à-dire celle que l'Etat utilise pour s'adresser à ses administrés. Cette omniprésence de la langue française dans le territoire national montre que le français est une langue vernaculaire ou seconde si l'on croit à la domination du fulfulde dans la partie septentrionale du Cameroun dont Ngaoundéré, notre site d'étude.

Dans cette ville, plusieurs langues locales coexistent avec le français y compris l'anglais seconde langue officielle de la ville. Mais la langue fulfulde reste la seule langue qui rivalise la langue française c'est-à-dire déclarée sur la base de son champ de diffusion et du nombre des ses locuteurs. Il s'agit de la langue de communication, la langue la plus utilisée dans les rues et particulièrement au marché. Calaïna (2009 :431) souligne cette domination du fulfulde lorsqu'il écrit « *Il est devenu un instrument de communication privilégié. Excepté le milieu éducatif où il n'est pas employé comme langue de transmission des connaissances,*

[1]Moïse **Mbey Makang**, CNE (MINRESI), Cameroun
mozanof@yahoo.fr

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

le fulfulde couvre toute les situations de communication. » Le français langue, étrangère dans ce contexte linguistiquement hétérogène, subit des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété de la langue d'origine voire à une langue distincte. C'est dire que la dynamique linguistique dans la ville de Ngaoundéré relève de conditions propres au contexte multilingue des locuteurs francophones. Dynamique que nous allons analyser dans la syntaxe verbale émise par les locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré.

La langue française, comme toute langue, est soumise à une évolution conditionnée par plusieurs facteurs. En effet, en faisant une analyse du français parlé ou écrit d'une époque à une autre, ou encore d'une société ou d'une région à une autre, force est de constater qu'il varie et présente alors des spécificités selon les époques, les sociétés ou les régions dans lesquelles il évolue. Ces spécificités qui ne sont en fait que des variations qui affectent la langue dans divers aspects que sont : la phonétique, la morphosyntaxe, le lexique, etc. C'est dire que le français parlé par les locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré subit le même phénomène. Raison nous est alors nécessaire de nous interroger sur les caractéristiques de la syntaxe verbale de ces locuteurs. En clair, qu'est-ce qui caractérise la syntaxe verbale de ces locuteurs ? Quelle est la structure syntaxique de la syntaxe verbale de ces locuteurs sous-scolarisés ? S'agit-il de la syntaxe verbale conforme à une norme locale ou (y) retrouvons-nous des énoncés exogènes ? Enfin, quelle variété de français dont parlent les locuteurs soumis à notre étude ?

L'objectif de ce travail est d'analyser la syntaxe verbale produite par nos enquêtés. Il s'agira de montrer la variation dans la construction des éléments qui gravitent autour du verbe. Nous analyserons dans la phrase simple, la valence verbale, les constructions interrogatives et le choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal.

I-Les éléments théoriques

L'approche syntaxique d'un français mon-standard suscite beaucoup d'attention pour le choix des outils de description. Pour comprendre cette variété de français, nous utiliserons l'approche panlectale.

C'est un fondement théorique qui a été mis sur pied par Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993). Leur souci a été d'élaborer un modèle statistique de variation du français. L'objectif était de mesurer la distance structurelle qui sépare les divers systèmes du français. Cette approche se focalise sur l'analyse des faits morphosyntaxiques afin de voir et de comprendre les différentes vernaculations du français dans le monde. Ces auteurs la définissent comme « *ensemble de variables présentées par la langue française qui, selon les temps et les lieux, sont réalisées par des variantes diverses* » (*Ibid*. : 6). Selon eux, en situation d'unilinguisme, la variation n'affecte pas la totalité du système linguistique, mais se trouve limitée, normalement, à des « aires de variabilité » correspondant à des points de «

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

faiblesse » ou de « fragilité » du système linguistique français qui déclenchent des processus d'autorégulation.

Dans leur ouvrage *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Chaudenson *et al.* (*Ibid*. :10) présente le changement linguistique au moment du discours. Pour eux, ce changement (…) « s'opère par l'action conjointe des facteurs extrasystémiques, de processus intrasystémiques et intersystémiques [...] et de différences (« modalités ») dans l'encodage et le décodage entraînant [...] des rétroactions de la parole sur la langue ».

II- Méthodologie et présentation de la population d'étude

Dans le cadre de cette étude qui se consacre à décrire et analyser la syntaxe verbale du français parlé par les locuteurs sous-scolarisés à Ngaoundéré, nous optons pour la linguistique de corpus en nous appuyant sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) qui ont montré les techniques pour étudier et manipuler des corpus.

II-1-Méthode de collecte des données : constitution du corpus

Pour obtenir notre corpus, nous avons effectué une descente sur le terrain à l'aide d'un dictaphone pour la collecte de celui-ci. Pour ce faire, plusieurs modes de collecte ont été empruntés. Nous voulons prévenir avec Blanche-Benveniste (1999 : 66), que quels que soient les moyens utilisés pour mener ce travail, notre objectif était d'avoir « *un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminée et sans limitation préalable du nombre de locuteurs enregistrés*. » pourvu que le locuteur ne sache pas qu' « *il fait l'objet d'une observation particulière. »*

Nous travaillons sur un échantillon varié de situations et des « genres » de prise de parole, de différents types d'évènements de communication, en particulier les monologues, les dialogues et les conversations de la population cible. Pour la collecte des données, nous avons opté pour deux stratégies, à savoir : la méthode active et la méthode passive.

II- 2-Échantillon de la population

Les locuteurs sous-scolarisés constituent l'échantillon de la population de notre étude. C'est une tranche de la population qui a un niveau scolaire très bat. Cela a eu des conséquences sur l'apprentissage de la langue française. Ces locuteurs moins scolarisés sont des jeunes autochtones (ou issus des familles allogènes longtemps installées dans la ville). Ils exercent des métiers allant des petits commerces, coiffure,… à la *prostitution.*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

III-Syntaxe verbale des locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré

Olivier Soutet (1989 : 11) définit le syntagme verbal comme « *le syntagme dont le morphème noyau est un lexème verbal éventuellement suivi d'un SN ou d'un SP. Si le verbe le permet »*. Le SV peut aussi être défini comme « *la combinaison sur la chaîne parlée de deux ou de plusieurs unités consécutives »*. Moulin (1974 :318)

Quant au verbe, c'est un mot qui se conjugue. Il varie en temps, en mode, en voix, en personne et en nombre. Il est *« susceptible de servir de prédicat, (ou faire partie du prédicat) lorsqu'il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelant alors copule* » Grevisse (1986 : 1169).

Le verbe est un mot qui à lui seul permet d'exprimer de manière synthétique plusieurs idées ; d'où le caractère prolifique des particularités données autour de sa syntaxe, dans le français des locuteurs sous-scolarisés de la ville soumise à notre étude.

Le verbe est le plus souvent annexé de mots appartenant au syntagme verbal. Ces mots ont pour rôle soit de modifier, soit de compléter le sens du verbe. Le verbe et ces mots entretiennent des rapports différents et d'inégale importance. C'est ainsi que le sens peut modifier la nature des rapports entre le verbe et ses *satellites*[1]. Il en est de même pour l'évolution du sens d'un verbe qui peut avoir des incidents sur la syntaxe ; d'où la présence de nombreuses spécificités propres aux locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré.

III-1- Changements de construction des verbes

Nous avons remarqué aussi des modifications quant à la grammaire de certains verbes. Ces particularités sont caractérisées par un changement de construction. Ainsi, on passe (d'intransitif à transitif direct, de transitif à intransitif, de transitif direct à transitif indirect etc.)

II1-1-1-phénomènes d'alternance dans la syntaxe du verbe chez les locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré

Dans la syntaxe du verbe divers phénomènes d'alternance sont observés. Nous nous intéresserons ici à la possibilité d'omission du complément prépositionnel et non prépositionnel très répandue dans le français parlé de Ngaoundéré. La possibilité d'omission ou, au contraire, le caractère obligatoire de la complémentation donne, en outre, un profil particulier à chaque verbe.

[1] Éléments qui tournent autour du verbe.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

L'emploi absolu du verbe se rencontre lorsque l'objet non réalisé (prépositionnel ou non prépositionnel) a un référent générique ou non pertinent. Selon Nlend (1998), le français du Nord-Cameroun exploite largement les possibilités d'emploi sans complément du français standard. C'est d'ailleurs ce que l'on peut observer dans des productions desdits locuteurs du genre :

(1) Walay ! La voiture, je prends.
(2) Est-ce que tu as balayé ta chambre ? Oui j'ai balayé.
(3) Tu habites toujours Madagascar ? Oui j'habite.
(4) Man (l'homme) + tu vas assister au match ? Je vais assister
(5) N'est pas Abba a tapé mon big (grand) ? Non je n'ai pas tapé.
(6) Tu as vu mon groupe passer par ici ? J'ai vu.

On peut aisément observer dans les phrases (1), (2), (3) et (4) que la non-réalisation de l'objet donne au procès la généralité la plus grande possible Nlend (Ibid.). De tels emplois absolus se développent en français standard, et le phénomène n'est donc pas spécifique au français de Ngaoundéré.

Comme le souligne Nlend (Ibid.), dans le français parlé du Nord-Cameroun, les constructions prépositionnelles sont, en règle générale, plus libres qu'en français de France. Ainsi, un complément peut être omis, comme un complément non-prépositionnel, dans le cas où il est ailleurs dans le contexte.

En français de France, un certain nombre de verbes à construction prépositionnelle (*habiter, ressembler, assister, prendre part, appartenir)* ne peuvent s'employer sans complément Franckel (2006 : 158). Or, ces mêmes verbes peuvent avoir un complément en français de Ngaoundéré si le complément n'est pas restituable par le contexte ou la situation. Ainsi, ces verbes construits avec un complément prépositionnel obligatoire en français de France, peuvent être construits sans complément dans le français parlé de Ngaoundéré. C'est le cas des exemples (3) et (4). Les phrases (1), (2), (5) et (6) peuvent devenir justes au cas où on y ajouterait des compléments d'objet. Dans ce cas nous aurons :

(7) Walay ! La voiture, je ***la*** *prends.*
(8) Est-ce que tu as balayé ta chambre ? Oui j'ai ***l****'ai balayée.*
(9) N'est pas Abba a tapé mon big (grand) ? Non je ne ***l'****ai pas tapé.*
(10) Tu as vu mon groupe passer par ici ? J'ai ***l****'ai vu.*

III-1-2 verbes transitifs et intransitifs ou la valence verbale

Les notions de transitivité et d'intransitivité sont définies dans le cadre du lexique grammaire par J.-P. Boons, A. Guillet et C. Leclère 1976 pour le français de France, dans un sens qui n'est pas celui usité habituellement ou traditionnellement. La même distinction se retrouve dans les travaux du GRFL[1] sur le français du

[1] Groupe de Recherche en Formalisation Linguistique (GRFL), Université du Québec à Montréal.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Québec et est reprise, par exemple, par C. Beaudin 1992. Nous nous en servirons pour rendre compte de la complémentation verbale en français de Ngaoundéré.

Succinctement, on peut dire que la valence verbale est ce qui détermine la distribution ou la construction actantielle du verbe. Il s'agit donc de déterminer si le verbe est transitif ou intransitif, conformément à la classification du système linguistique français. En effet, selon les grammaires modernes du français, nous considérons comme transitifs les verbes dont la construction actantielle admet : soit une complémentation directe (on parle alors de verbe transitif direct) soit une complémentation indirecte. Il s'agit alors de verbe transitif indirect, soit encore une double complémentation. En français standard, est considéré comme verbe intransitif, le verbe qui n'admet pas de complémentation. Seulement, malgré la classification qui répartit les verbes en groupe transitif et groupe intransitif, nous notons comme le dit Efoua Zengue (1980 :207-208) citant Le Bidois que *« cette classification* a chance *d'être arbitraire et instable parce que de plus en plus bien des verbes passant d'un compartiment à un autre* ».

En ce qui concerne la considération de la valence verbale dans le corpus, nous pouvons noter que ce corpus fournit quelques exemples de construction verbale constituant des écarts par rapport à la norme prescrite. Aussi rencontre-t-on des verbes qui passent de la transitivité à l'intransitivité et inversement. Les constructions transitives et intransitives obéissent à certaines contraintes dans le français de Ngaoundéré. Car, les constructions des verbes ne sont pas les mêmes dans les langues africaines et en français. Le changement de construction des verbes observé dans le français des locuteurs sous-scolarisés s'expliquent, probablement, par ces différences entre les systèmes de ces familles linguistiques. Ces contraintes permettent notamment de différencier des verbes qui ont une même morphologie, mais un sens et une syntaxe différents. En français hexagonal, selon Jean Paul Boons et al (1976 :62), les constructions transitives et intransitives présentent une possibilité d'emploi absolu, lorsque les compléments ne sont pas obligatoires dans la construction. Ce contexte diffère de celui des verbes à constructions intransitives qui n'acceptent aucun complément spécifique, comme :

(1)Le bateau coule (Boons et al, 1976 :62)

(2) Pierre klaxonne

Un exemple d'emploi absolu est celui du verbe *hériter,* construit ordinairement avec une complémentation.

: (3) *Depuis que Paul a hérité, son train de vie a notablement changé* (Boons et al 1976)

: (4) *Paul a hérité (ce buffet) (de sa grande- tante)*

Selon Boons et al (1976), tous les verbes en français de France ne sont pas susceptibles d'emploi absolu. Ils citent un petit nombre de verbes qui n'admettent pas de construction absolue comme :

(5) *Guy ressemble (*E + Yves*)

(6) *La maison avoisine (*E + le lac)*

(7) *Guy habite (*E + cette maison)*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Pour les autres verbes, « *l'acceptabilité de* la sous-structure *pourra dépendre du contexte textuel ou situationnel supposé où est prononcé la phrase de l'aspect, de la présence d'un adverbe etc*. ». (J.P. Boons et al 1976 : 63).

En français de Ngaoundéré, notamment dans la forme orale, on note des modifications au niveau de la construction du verbe. Les verbes changent ainsi de transitif à intransitif, de transitif indirect à transitif direct. Ces changements étant parfois consécutifs à l'omission ou à la confusion de prépositions.

*(1) S'il te plait ne **touche** pas mon pain.*
*(2) Je vais **construire** au village et il n'est pas tard.*
*(3) **Enlève** la viande **dans** le congélateur.*
*(4) Je vais **téléphoner** mon père demain.*
*(5) IL **fréquente** au lycée Classique de Ngaoundéré.*

III-1-3-intransitif à transitif direct

Dans son article intitulé *quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte-d'Ivoire* Kouadjo N'guessam (1999 :308) affirme qu'un certain nombre de verbes transitifs du français central connaissent un emploi absolu dans le français ivoirien. Seulement, il faut dire que ce phénomène n'est pas un fait exclusivement ivoirien. Car le changement de construction des verbes intransitifs en construction transitive et inversement est un phénomène morphosyntaxique qui s'observe dans bon nombre de communautés francophones d'Afrique et plus particulièrement, dans les mésolectes et les basilectes desdites communautés. Ceci étant, il n'est donc pas exclu qu'on puisse rencontrer le phénomène susmentionné à Ngaoundéré.

En effet, les données qui constituent le corpus de ce travail montrent quelques exemples des verbes connus comme intransitifs en français standard, mais employés comme verbes transitifs par les locuteurs. Nous trouvons des exemples dans les énoncés suivants :

*(1) On se demande de savoir si c'est sera-t-il pas qu'ils n'ont pas à manger. Ou ils n'ont pas encore mangé ce type de nourriture. Nous on pense que chaque homme est unique. On ne peut pas **sembler** l'autre.*

*(2) Nous parlerons de ce courrier pendant les une heure. Il fait noter que certaines choses ont été dit qui **clochent** ce courrier.*

*(3) Tu as suivi les bandits dans la nuit ? Quoi ? **Je dormais** mon sommeil dans la nuit.*

*(4) Je **suis descendu** les bagages à l'arrivée du train.*

*(5)Mon onkal (oncle) +qui ? Le buveur là+**est tombé** encore de la boisson.*

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessus, l'usage transitif des verbes sembler**,** *clocher, dormir* et *tomber* s'oppose à l'emploi absolu que proscrit le français standard. En effet, comme le présente le Petit Robert, les

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

verbes *sembler, clocher, dormir* et *tomber* appartiennent à la classe des intransitifs et n'admettent donc pas de complément d'objet. Aussi, la dotation d'une complémentation directe de ces verbes constitue-t-elle un écart par rapport à la norme. Comme le préconise Ngo Ngok (2001 :48)

Les intransitifs authentiques n'admettent pas de complément construit directement ou indirectement. Leur sens globalise un procès en intégrant les spécifications qui pourraient être exprimées par des complémentarités.

Ceci étant, nous pouvons par conséquent nous demander si l'adjonction d'un COD aux intransitifs des séquences (1), (2) et (3) n'affecte pas leurs sens.

(6) On se demande de savoir si c'est sera-t-il pas qu'ils n'ont pas à manger. Ou ils n'ont pas encore mangé ce type de nourriture. Nous on pense que chaque homme est unique. On ne peut pas ***sembler*** *l'autre.*

(7) Nous parlerons de ce courrier pendant les une heure. Il fait noter que certaines choses ont été dit qui ***clochent*** *ce courrier.*

(8) Tu as suivi les bandits dans la nuit ? Quoi ? ***Je dormais*** *mon sommeil dans la nuit.*

En effet, *sembler, clocher, dormir* et *tomber* en français standard sont les verbes intransitifs qui dans leurs sens premiers signifient *avoir l'air ; paraître ; donner l'impression et être défectueux***.** Le Petit Robert (1993). Au regard de ces définitions, nous notons qu'effectivement, ces verbes eux-mêmes suffisent à décrire toute l'action qu'ils désignent, sans avoir recours au concours de la complémentation. Et par conséquent, l'adjonction d'un complément d'objet direct ou indirect ne peut que modifier le sens de ces verbes comme on le constate chez les locuteurs.

En analysant le sens de la construction des verbes *sembler, clocher et dormir tomber* chez ces locuteurs, nous nous apercevons que la complémentation y opère une extension de sens. S'agissant du verbe *clocher,* son emploi s'expliquerait peut être par une restriction de sens. Nous pourrons croire que le locuteur attribue au verbe *clocher* le sens d'incohérence.
…certaines choses ont été dit qui ***clochent*** *ce courrier. Sous-entend un ensemble d'éléments sombres à la compréhension du Courier.*

Dans énoncé (1), il s'agit d'un emploi du verbe *sembler* avec l'ellipse de l'auxiliaire *être* dans la construction *sembler être* qui est généralement suivie d'un attribut. Si tel est le cas, nous pourrons donc dire qu'il s'agit d'un écart dû à une construction elliptique inadéquate. De toute évidence, nous pourrions aussi justifier la construction transitive de *sembler* par le phénomène d'analogie avec le verbe *ressembler* qui admet une complémentation transitive et indirecte.

(*9) Personne ne peut ressembler à l'autre.*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

(10) l'histoire d'aujourd'hui ressemble à celle d'hier.

En ce qui concerne *tomber* et *dormir*, leur construction transitive opère également une extension de sens. Il se dégage des locuteurs une volonté de précision par rapport à aux actions *tomber* et dormir. Ainsi, nous pourrions expliquer que le locuteur en dotant le verbe *tomber* du COD de la boisson veut insister sur l'attitude ivre de son oncle**.** De la même façon *dormi*r accompagné de la complémentation indirecte *mon sommeil* permet au locuteur d'insister sur l'action de dormir ceci s'avère comme un pléonasme dont le but est de mettre l'accent sur l'action qu'un locuteur veut exprimer.

La phrase (4) est très ambigüe car le verbe mis en gras en français hexagonal présente une construction intransitive et transitive. Cette variation en français lui vaut la présence d'un auxiliaire : à savoir, les auxiliaires *être* ou *avoir*. Conjugué avec l'auxiliaire *être*, le verbe « descendre » n'admet pas une complémentation directe ou indirecte. Mais ce même verbe précédé de l'auxiliaire *avoir* se dote d'un complément d'objet. Le cas de notre corpus est un emploi fautif. Cependant, cet énoncé peut être récrit de deux manières pour rétablir la syntaxe juste du français. D'abord, nous pouvons garder le même auxiliaire en supprimant *les bagages* ce qui va donner :

*(11) Je **suis descendu** à l'arrivée du train.*

Ensuite, nous pouvons remplacer l'auxiliaire *être* par *avoir* ce qui va donner :

*(12) J'ai **descendu** des bagages à l'arrivée du train.*

Ce qui permet alors de conclure qu'en français, les verbes intransitifs dans ce cas peuvent être employés transitivement tout dépend de la maîtrise des auxiliaires *avoir* et *être.*

III-1-4- transitif à intransitif

Pour ce cas de figure, notre corpus donne quelques exemples qui, bien qu'étant de construction transitive en français standard, il se trouve cependant en construction intransitive. Il s'agit donc de :

*(1) Joseph Essomba est élève. Il **fréquente** au lycée classique de Ngaoundéré. C'est à quatre ans que a poliomyélite lui empêche d'avoir ses quatre jambes.*

*(2) Toi tu fais quoi actuellement dans ta cuisine ? Qui moi++**Je prépare**.*

*(3) Est-ce que tu **peux,** face à mes problèmes ?*

*(4) C'est comment ? Tu commences déjà à **regretter** ?*

*(5) Nous **on fête**++ c'est le chaud.*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Dans cet énoncé (1), on note un changement d'emploi du verbe *fréquenter*. Il passe du statut de transitif à celui d'intransitif. Cet usage que nous pourrons considérer comme déviant par rapport à la norme, pourrait s'expliquer de diverses manières. Chez le locuteur, *fréquenter* signifie *aller à l'école*. Son emploi constitue une maladresse syntaxique. A l'observation, il apparaît que la préposition *à* serait à l'origine de cette déviance indûment suivie de verbe *fréquenter*. Cet usage transitif indirect de *fréquenter* que le Petit Robert classe parmi les verbes intransitifs, il pourrait s'expliquer par le phénomène de contamination avec le sens de fréquenter susmentionné c'est-à-dire *aller à. Fréquenter* devient donc intransitif puisqu'il est suivi de la préposition *à* et du complément circonstanciel *lycée classique de Ngaoundéré*.

La phrase (2) présente également un verbe qui a perdu sa complémentation. Il s'agit d'un emploi absolu sans une complémentation. En effet, la réponse du locuteur *je prépare* reste confuse dans le contexte de la linguistique française à cause de l'absence du complément d'objet qui peut être par exemple un repas **:** *Je fais la cuisine ou je prépare un repas*. Cette précision vaut la peine pour compléter le sens de la phrase qui écarte tout hermétisme à la compréhension du message. En répondant *je prépare* plusieurs connotations s'y dégagent. Ça peut être un cours, un examen, une sortie… Même comme l'interrogateur évoque le mot *cuisine* dans sa question. *Je prépare* pouvait être un cours, un examen, une sortie… D'où l'emploi de la complémentation pour éviter toute ambigüité sémantique.

Les phrases (3), (4) et (5) souffrent également des mêmes défaillances syntaxiques. Elles sont dotées d'un emploi absolu c'est à dire sans complément d'objet. Pour y remédier, nous allons récrire de nouvelles phrases qui peuvent être acceptables en français de France.

(6) Est-ce que tu ***peux,*** *face à mes problèmes ? As-tu les capacités de résoudre mes problèmes ?*

(7) C'est comment ? Tu commences déjà à ***regretter*** *? Comment vas-tu ? Commences-tu déjà à avoir des regrets ?*

(8) Nous on fête++ c'est le chaud. ? Nous faisions la fêté.

III-1-5- transitif direct au transitif indirect

C'est un processus qui permet à un locuteur de la langue française de transformer un verbe transitif direct à un verbe transitif indirect. Le verbe perd donc le COD pour revêtir le COI. Les énoncés ci-dessous dans notre corpus attestent ce phénomène.

(1) Joseph Essomba est élève. Il fréquente au lycée classique de Ngaoundéré. C'est à quatre que la poliomyélite ***lui empêche*** *d'avoir ses quatre jambes.*

(2) Nous ***lui avons*** *vu ce matin avant son départ pour le village.*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

(3) Je remercie ***remercie****r* ***à*** *tous les personnes ici présents à cette cérémonie.*

(4) Bonjour Ibrahim.

Bonjour. Est-ce que tu l'as appelé hier ?

Non je ne ***lui*** *ai pas* ***appelé.***

Pourquoi ?

Bon ++c'est un faut type. Tu ***lui écoutes*** *souvent ?*

Mais oui !

Comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessus, l'usage transitif indirect des verbes *empêché, avons vu, remercié, appelé* et *écoutes* s'opposent à l'emploi absolu que prescrit le français standard. En effet, les verbes *empêché, avons vu et remercié* dans ces exemples appartiennent à la classe des transitifs directs et n'admettent donc pas la complémentation indirecte. Aussi, le passage d'une complémentation indirecte de ces verbes déroge-t-elle à un écart par rapport à la norme. Comme le précise encore Ngo Ngok (*Ibid*. : 42-43) *« un verbe transitif direct pur ne peut pas revêtir une complémentarité indirecte ».*

En analysant la construction transitive de ces verbes, chez ces locuteurs, nous nous apercevons que la complémentation indirecte y opère une adjonction des prépositions *à* et du pronom *lui*. En (1), les choix du pronom personnel *lui* indiquent que les locuteurs semblent ignorer que les verbes *empêcher, écouter, appeler et voir* sélectionnent le pronom personnel objet ***l'*** tant pour le masculin singulier que pour le féminin, singulier. En (2) et (3), le verbe *remercier* ne devrait pas être suivi de la préposition *à* car dépourvu et syntagme prépositionnel. De toute évidence, nous pourrons justifier ces constructions transitives indirectes par un usage erroné des pronoms personnels et des prépositions. Ces dernières seront développées plus bas.

III-1-6-transitif indirect au transitif direct

Dans le français parlé de Ngaoundéré, on observe parfois des verbes qui passent du transitif indirect au transitif direct. C'est ce que l'on peut voir dans les exemples suivants :

(1) ok++tu *frappes* ***la*** *porte de sa maison*.

(2) je vais l'interdit de toucher mes trucs pour toujours.

(3)Nous on te connaît que quoi ? Il ne faut pas tromper ou mentir quelqu'un

(4) Le pays de Paulpoul regorge les bons potentialités naturelles. Que quoi ? Tu as compris. Non++pas du tout++laisse alors.

(5) C'est moi qui va hériter mon vieux. (Papa)

(6) Tu as décidé quoi finalement ? J'ai décidé à venir seul te voir.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Dans les exemples ci-dessus, l'usage transitif indirect des verbes s'opposent à l'emploi absolu que prescrit le français standard. En effet, ces verbes appartiennent à la classe des transitifs indirects et n'admettent donc pas la complémentation directe. Aussi, le passage d'une complémentation directe de ces verbes déconstruit la syntaxe de ces énoncés.

En analysant les énoncés (1), (2) et (3), nous nous apercevons que l'omission des prépositions à est à l'origine la complémentation indirecte et de la confusion du pronom *lui* au niveau du verbe *interdire* puisqu'en français standard, l'omission des cette préposition et la confusion ce pronom dans le contexte des ces locuteurs a des incidences syntaxiques dans la chaine parlée. Cette omission et cette confusion indiquent que les locuteurs semblent ignorer les constructions intransitives. Les verbes *frapper, toucher et mentir* devraient être suivis des syntagmes prépositionnels introduits par la préposition *à* et *lui* à la place de *l'* pour rétablir la phrase dans la syntaxe juste du français.

Dans les phrases (4) et (5) les omissions de prépositions *de* constituent également des déviances syntaxiques. Les verbes *regorger* et *hériter* sont des verbes qui s'emploient exclusivement à la construction transitive indirecte puisqu'ils animent la syntaxe avec un syntagme prépositionnel commençant par *de*. En reconstruisant ces énonces avec cette préposition et en remplaçant le verbe *va* par *vais* nous obtenons les phrases françaises grammaticalement justes.

En (6), nous avons deux phrases produites par deux locuteurs différents. L'un connaissant apparemment que le verbe *décider* se construit avec une préposition malgré la confusion. L'autre ignorant la règle grammaticale. Dans la première, il s'agit d'une omission de préposition *de* après le verbe décider. Alors que dans la seconde, la préposition n'a pas été omise mais plutôt confondue. *Décider à* est le résultat probable de la confusion entre *se décider à* et *décider de*. Pambou (2003: 159) conclut que ce verbe est construit sur le modèle de *décider* (non pronominal), puisque le locuteur n'effectue aucune différence syntaxique entre ces verbes. Différence qui se situe au niveau de la forme pronominale et non pronominale. De toute évidence, nous pourrons justifier ces constructions transitives directes par des omissions et des confusions des prépositions *de* et *à* les, lesquelles affectent aussi des verbes pronominaux.

*1) Ok+ merde alors ! Tu t**e rappelles de** la même histoire la dernière fois comme moi ?*

*(2) aujourd'hui, mes danseuses sont **données** à apprécier à cette occasion ce jour à la place des fêtes.*

*(3) les dogaris **n'absentent** jamais quand le lamido sort.*

*(4) La vacance dernier++**tu souviens** ce coin ? Ou alors ? Laisse comme ça.*

(5) Oumarou+ Quoi ?

Donne le savon de macabo.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Pourquoi ?
Je vais ***laver*** *les mains.*
(6)Gars++ il faut ***bagarrer*** *la life (vie).*

Nous constatons en (1) que, l'usage transitif indirect du verbe *se rappeler* s'oppose à la logique syntaxique du français de France. Ainsi, l'adjonction de la préposition *de* constitue-t-elle un écart par rapport à la norme. Ceci étant, nous nous questionnons si l'adjonction de la préposition *de* déroge à la norme. En réalité, *se rappeler* en français standard est un verbe transitif direct, par conséquent, il n'est pas introduit par la préposition *de.* Nous notons qu'effectivement ce verbe lui-même suffit sans l'adjonction de la préposition *de*. Par conséquent, l'adjonction de cette proposition ne peut que causer une ambiguïté syntaxique dans l'expression du locuteur.

En analysant la construction pronominale transitive indirecte de se rappeler cela constituerait un écart dans la mesure où *se rappeler* fait appel au COD. Cependant, nous mentionnons que cet usage trouverait son origine par un phénomène d'analogie avec le verbe essentiellement pronominal *se souvenir* qui appelle le COI à l'aide de la préposition *de* d'où cette mise au point de Grevisse (1993 :1135) « *les verbes se rappeler et se souvenir bien qu'étant synonymes se distinguent syntaxiquement par l'adjonction de la préposition de* ».

Comme dans l'énoncé (2), l'usage du verbe *donner* s'oppose à l'emploi absolu que prescrit le français standard. Aussi, l'omission du pronom *se* constitue-t-elle un écart par rapport à la norme car comme le précise Grevisse (*Ibid*. :1141) « *la relation des pronominaux passifs avec la construction transitive n'est pas automatique »***.** Ainsi, nous pourrions nous interroger si l'omission du pronom complément *se* n'affecte pas le sens du verbe. S'agissant de cet énoncé, la construction transitive de *donner* constituerait un écart dans la mesure où le passif se construit avec le pronom complément *se.* Dans cette phrase, il s'agit d'une omission du pronom complément *se* dans la construction *s'être donné*. Nous pourrions justifier cette omission par un phénomène propre aux verbes pronominaux qui admettent une double construction. La même anomalie syntaxique est manifeste dans la phrase (5). Puisque, le locuteur qui est en situation de communication omet le pronom complément *se* qui doit accompagner le verbe *laver* pour assurer les liaisons syntaxiques de cette phrase. L'omission de ce pronom complément a causé une cohérence syntaxique. Car, le verbe *laver* passe du verbe pronominal réfléchit à un verbe transitif direct.

Dans la phrase (3), c'est un verbe essentiellement pronominal qui a causé une asymétrie grammaticale, puisque ce verbe n'existe que sous la forme pronominale. Le pronom *se* complément se présente comme une sorte de particule préfixée au verbe et qui redouble automatiquement le sujet. Grevisse (1998 :1136) élabore une liste des verbes qui ne se conjuguent qu'à la forme pronominale dont les plus usités sont : *s'abstenir, s'accroupir, s'absenter, se soucier, se moquer, s'évader, s'emparer, s'enfuir, s'envoler, se méfier, se réfugier, se raviser s'évanouir, s'enquérir, se recroqueviller* la liste est loin d'être exhaustive. Au

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

regard de ce qui précède, nous mentionnons que le corpus fournit un exemple constituant un écart par rapport à la norme proscrite. Aussi trouve-t-on un cas qui passe d'essentiellement pronominal à transitif.

Nous remarquerons que l'emploi du verbe *absenter* est différent de l'usage absolu en français standard. En effet, comme le présente Grevisse, le verbe *s'absenter* appartient à la classe des verbes essentiellement pronominaux. Aussi l'omission du pronom « se » constitue-t-elle une déviance syntaxique. Les constructions similaires s'observent également dans la syntaxe inadéquate des verbes *se souvenir* et *se bagarrer* car ils ont été dépossédés de leur pronom complément *se,* lequel doit précéder obligatoirement ces verbes car étant essentiellement pronominaux dans ce contexte surtout le verbe *se bagarrer* qui peut être réciproque dans un autre contexte. L'omission de *se* dans la phrase (4) permet le passage d'essentiellement pronominal au sens transitif direct. Tandis que l'omission de *se* dans la phrase (6) permet la transformation d'essentiellement pronominal à l'intransitif. En substance, ces tournures sont particulières chez les locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré, particularité que nous analyserons dans la syntaxe interrogative.

IV- L'interrogation

La phrase interrogative exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur. Elle constitue une question qui appelle généralement une réponse. Elle comprend, comme acte de langue direct, l'acte de questionner ou d'interroger elle recourt à une intonation spécifique et à des moyens morphologiques et syntaxiques particulières et variés qui sont conditionnés par les registres de langue et marquées par l'opposition entre l'oral et l'écrit. Dans ce cas, elle peut être formulée de trois façons correspondant à des registres différents :

Dans un registre soutenu, on procède à une inversion du sujet. Quand le sujet est un groupe nominal, celui-ci n'est pas inversé, mais il est repris après le verbe par un pronom de rappel. *Ton oncle mange-t-il du pain* ?

Dans un registre courant, on utilise en tête de la phrase la locution interrogative « est-ce que ». *Est-ce que ton oncle mange du pain ?*

Dans un registre familier on se contente d'ajouter un point d'interrogation à la phrase déclarative correspondante. *Ton oncle mange du pain ?* Selon la portée de l'interrogation on distingue deux interrogations : l'interrogation totale ou générale ou globale et l'interrogation partielle ou particulière.

IV-1-L'interrogation partielle

Elle porte sur une partie de la phrase, sur un de ses constituants, qu'elle appelle une réponse. *D'où venez-vous* ? Un des constituants de la phrase interrogative est présenté comme non identifié et donc comme une variable sur laquelle porte la demande d'information formulée au moyen d'un terme interrogatif. Son intonation

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

diffère de celle de l'interrogation totale : la courbe intonative est descendante après une attaque sur une note élevée qui met en valeur le terme interrogatif placé en tête de phrase. Selon le constituant, l'interrogation partielle s'exprime à l'aide des pronoms, de déterminants ou d'adverbes interrogatifs qui peuvent être associées à l'inversion du sujet ou renforcés par « est-ce que ». Qu'en est-il des constructions interrogatives des locuteurs de Ngaoundéré ?

(1) -Bonjour mon l'enfant.
-Ta mère est là ?
-SI.
-Comment elle va ? Comment elle se porte ?
-*Elle va un peu bien.*
(2) Jules++ moi+mes enfants marchent à pied pour aller à l'école
(3) Comment est-ce que les enfants vont à l'école ?se plaint des violences ?
(4) ***Est-ce qu'il existe-il*** *une différence entre elles ?*
(5) -Je te pose une question ?
- Oui.
- C'est ***quoi*** *un* ***footballeur professionnel*** *?*
(6) ***Pourquoi*** *vous avez pris mon vélo ?*
(7)-Pardon++donne-moi ***non ?***

Nous remarquons que :

En (5), l'interrogation porte sur le sujet « quoi » ce qui pose un problème de sémantique. Grevisse (*Ibid*. :109) pense que les pronoms *qui* et *que* (*quoi)* s'opposent sémantiquement. C'est dire qu'en principe *qui* représente un être humain et attend une réponse se référant à un humain. Que est orienté vers le non animé, mais n'exclut pas forcément une réponse se référant à un être humain ou animé. A la question *Que regardes-tu* ? On peut répondre *les nuages*, *les voitures*, mais aussi *les passantes*. En effet dans cet énoncé, footballeur professionnel représente un nom humain, la question du locuteur attendue devrait être c'est qui un footballeur ?

En (1) et (2), l'interrogation porte sur l'adverbe : *comment*. En français standard, cet adverbe s'accompagne de l'inversion du sujet. Les pronoms sujets en principe devraient être placés après les verbes. Cependant, nous nous rendons compte que c'est le cas inverse. C'est cette contradiction qui constitue un écart par rapport à la norme. Cependant, l'interrogation sur des circonstances peut-être renforcée par *est-ce que* placé après l'adverbe interrogatif ce qui permet d'éviter l'inversion du sujet : c'est le cas de l'énoncé (b). Les adverbes « pourquoi », *combien*, *où* et *quand* obéissent également aux mêmes contraintes syntaxiques. Il faut noter que l'inversion du sujet est assez rare dans le français oral de Ngaoundéré. Blanche-Benveniste (1990 : 212) énonçait cette situation quasi absente en français oral. Elle a rapporté que cette structure devient fréquente dès

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

lors que les sujets sont mis dans des situations où la vigilance métalinguistique est accrue. Pour Carole de Feral, (1993 : 123), la maitrise de l'inversion du sujet est le fruit de l'école. Elle montre quelques exemples de phrases interrogatives liées à une sous-scolarisation : *Pourquoi d'où viens-tu ?* A quel titre il doit savoir pourquoi tu es sortie ? Ces phrases montrent que le locuteur de Ngaoundéré éprouve d'énormes difficultés lors de l'émission des phrases interrogatives appelant l'inversion du sujet.

En clair, l'interrogation sur les circonstances s'exprime à l'aide des adverbes. Ces adverbes interrogatifs qui renvoient chacun à une des circonstances de l'action : manière, lieu, cause, temps. *Combien*, qui servent à interroger sur le nombre, sont aussi employés pour former des groupes nominaux ayant des fonctions autres que circonstancielles (sujet, objet…). Ces adverbes s'emploient dans les mêmes structures que les pronoms interrogatifs, mais *pourquoi* diffère des autres parce qu'il admet seulement l'inversion complexe d'un groupe nominal. C'est pourquoi la phrase (6) peut être validée dans une organisation syntaxique bien définie.

En (d) l'emploi concomitant de *est-ce que* et l'inversion du sujet *existe-t-il ?* créent une lourdeur syntaxique. Il s'agit là d'une forme interrogative avec *est-ce que* qui n'admet pas une inversion du sujet comme nous l'avons dit plus haut. Pour que cette devienne français le doit utiliser une seule forme soit la forme « est-ce que » soit l'inversion du sujet *existe-t-il ?* Le locuteur emploie simultanément les deux tournures à cause de l'ignorance des règles grammaticales liées à la syntaxe interrogative partielle.

Dans la phrase (7), la structure de l'énoncé est celle du déclaratif. Seule l'intonation montante nous permet de savoir qu'il s'agit d'une question Berrendonner (1981) estime d'ailleurs que c'est la marque véritable de l'interrogation. L'intonation montante est la plus majoritaire des phrases répertoriées, confirmant ainsi une tendance observée par Gadet (1996 :112) cité par pour les français du Nord. Le *non* de la fin vient compléter cette interrogation qui souffre au point départ d'une cohérence syntaxique. Cette situation instable du locuteur de Ngaoundéré à déformer la syntaxe interrogation partielle s'étend aussi à l'interrogation totale.

IV-2- L'interrogation totale

Elle est marquée par une intonation suivant une courbe ascendante et laissant la phrase en suspens sur la dernière syllabe de la phrase. Cette intonation correspond au point d'interrogation à l'écrit. Cette interrogation porte sur toute la phrase. Elle apparaît dans le corpus soumis à notre étude. Ainsi, retrouve-t-on les constructions suivantes :

(*1) -Bon++ frèro+ papa est venu ? Tu ne réponds pas ?*
*- **Si**+ il est là.*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

-ok.

*(2) Au niveau de la famille **y'a-t-il- eu pas** en quelques problèmes ?*

(3) L'année passée+les vacances passées sont restées-t-elles dans cœurs ?

(4) -La cour a-t-il été bien nettoyé ?

- oui non ?

-Ok c'est bien mes petits.

Dans la phrase (1), il s'agit d'un dialogue entre deux interlocuteurs. Tout commence par deux questions même si leur construction est familière. L'entrée en scène du second interlocuteur avec sa réponse *si* vient créer une inadéquation syntaxique. En (1) si n'a pas sa place puisque la question que l'on pose à cet interlocuteur n'est pas sous la forme négative. La réponse devrait donc être *oui* au cas où papa serait rentré et *non* dans le cas contraire.

En (2), il s'agit d'une interronégation qui souffre d'une absence du morphème *ne* et l'emplacement fautif de *pas*. Le *ne* devrait être employé et *pas* devrait être directement de *eu*. En analysant cette phrase, nous constatons que le locuteur ne fait pas allusion à la structure syntaxique adéquate mais plutôt à une structure inconnue de la syntaxe française. De toute évidence, dans une tournure négative, on note une coprésence de « ne » et de *pas*. L'absence de *ne* cause donc une rupture syntaxique. Ainsi, la séquence (2) en français standard donne-t-elle.

(5) Au niveau de la famille, n y a-t-il pas eu quelque problèmes ?

L'usage inapproprié de l'adverbe de la négation met en exergue les difficultés syntaxiques.

En (3), nous avons d'une inversion qui a été mal formulée par le locuteur mis en situation de communication. En effet*, sont restées-t-elles ne correspond* pas à une syntaxe interrogative française. Dans une interrogation de ce genre, le pronom de rappel *elles* et le participe passé *restées* ont été mal intégrés dans la chaine syntaxique*.* L'un a pris la place de l'autre et cette alternance n'est que le résultat un amalgame grammatical. En restructurant cet énoncé, nous aurons la phrase suivante :

L'année passée+les vacances passées sont-elles restées dans cœurs ?

Dans la phrase (4), l'interrogation a été bien posée mais trahie par l'accord entre le groupe nominal *la cour* et le sujet *il*. Dans cette phrase interrogative, le GN *la cour* féminin singulier devrait être repris par le sujet *elle* selon les règles syntaxiques de la grammaire française. Le locuteur qui est en situation de communication oublie cette contrainte syntaxique. Ce qui provoque par conséquent un dysfonctionnement grammatical au moment de l'inversion du sujet.

En substance, des constructions interrogatives étudiées permettent de conclure qu'elles répondent aux normes endogènes. Car ces constructions s'éloignent de français de France. Les locuteurs de Ngaoundéré ont des particularités des énoncés interrogatifs. L'inversion arbitraire du sujet ou du pronom, la mauvaise disposition des morphèmes interrogatifs, l'emploi

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

concomitant des tournures interrogatives dans une même phrase**.** Toutes ces maladresses interrogatives propres aux locuteurs de Ngaoundéré s'observent également aux choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal.

IV- Choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal

Les prépositions sont des morphèmes qui accompagnent certains verbes en français, lesquels jouent avec elles des rôles bien définis qui assurent une harmonie sémantico-syntaxique dans la chaine parlée. Nous nous focaliserons sur le choix des prépositions à l'intérieur du groupe verbal. En français de France, les prépositions qui accompagnent le plus souvent les verbes sont *à, de, sur, contre, dans, pour,* etc. Feussi pense que leur usage peut globalement s'inscrire dans une perspective de généralisation. Car, ils autorisent parfois des assimilations sémantiques entre termes sémantiquement proches, qui ont alors tendance à être subsumés sous un seul, par analogie. Feussi (2006) pense qu'on assiste parfois à des assimilations syntaxiques, le terme usité pouvant à certains moments, hériter de la syntaxe de celui qui est effacé dans l'énoncé. Dans le français des locuteurs sous-scolarisés, nous assistons parfois à des confusions ou à des omissions de ces morphèmes dans la construction du syntagme verbal. Pour comprendre ces mutations syntaxiques des prépositions autour du verbe, partons des exemples suivants :

*(1) Non++ tu **parles** quoi ? Laisse+ non ?*

*(2) Ou est ton papa ? Il est parti **s'enquérir** l'état de santé de ma vieille (mère).*

*(3) Mes potes++les nous on va **converger** dans la ville pour chercher les tissus (femmes)*

*(4) Je ne me reproche pas **de** quelque chose canard++ espèce de gadamayo (personne venant de l'autre rive).*

*(5) Mon pienchio (ami) ++ en partant+ tu mouf **(enlève)** mes godois (godasses) **dans** ton koi (sac).*

(6) -Il te faut les remèdes.
-pourquoi ?
-j' ai mal sur ta tête
-Tu faire rire beaucoup+beaucoup+
-Que quoi ?
*-Ne te **focalise** pas **à** ce mal.*

*(7) Ne **sortez** pas **dans** cette maison avant mon arrivée.*

Dans les phrases (1) et (2) les prépositions ont été omises. Il s'agit en effet, de la préposition *de* dans lesdites phrases. Ces omissions déclenchent des dysfonctionnements syntaxiques car les verbes qui sont en gras perdent leur

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

valence grammaticale ; ils deviennent par conséquent transitif direct alors qu'ils sont de nature transitive indirecte. Dans la phrase (1), le locuteur qui parle n'effectue aucune distinction du sens du verbe *parler* qui change de construction comme plusieurs autres verbes, en fonction de la nature du complément. Quand il a le sens de *faire allusion à,* il se construit avec la préposition. C'est le cas de la phrase (1). Cependant, quand son sens est celui de *s'adresser à quelqu'un*, il se construit avec *à ;* quand son sens est de s'exprimer au moyen de, il admet une construction non prépositionnelle. Ce dernier cas pourrait être à l'origine de cette omission. Quant au verbe, *s'enquérir il* ne subit pas les exigences syntaxiques que le verbe *parler.* Il se construit uniquement avec la préposition *de.* Son omission serait due à l'ignorance.

En (3), le locuteur utilise *dans* à la place de *vers* ce qui dans ce contexte est un usage déviant. En effet, la préposition *dans* ne devait pas être suivie du verbe *converger* qui signifie *se diriger vers un lieu* (Petit Robert). Dès lors, l'idée de direction apparait dans la définition puisqu'on se dirige vers. Il s'agit donc de la direction et non de la localisation que mentionne le locuteur. Cependant, nous pourrions penser que le choix de *dans* dans la phrase susmentionnée, dans ce contexte serait motivé par le complément circonstanciel *la cité capitale* qui indique le lieu. *Dans* apparait donc comme une norme endogène du locuteur dans ce syntagme verbal puisqu' il obéit à la logique sémantique à laquelle n'obéit pas toujours la syntaxe française.

En (4), le locuteur emploie la préposition *de* au lieu de *à* Feussi pense que cette confusion est la source d'une assimilation sémantique et parfois phonétique entre les verbes *reprocher* et *se rapprocher*. Cette confusion est assez récurrente dans le parler de Ngaoundéré. Il se passe une concurrence entre des prépositions qui s'infiltrent dans le discours des locuteurs de Ngaoundéré. Car le locuteur n'effectue aucun effort grammatical pour produire un énoncé syntaxiquement juste.

Les phrases (5) et (6) présentent des constructions erronées. Les prépositions *du* et *de* ont disparu au profit de la préposition *dans* qui ne joue pas la même harmonie syntaxique que les prépositions *du* et *de*. Il s'agit d'une pratique fondamentale et relevant de la norme locale. Nous avons l'impression que les locuteurs créent des structures grammaticales endogènes s'éloignant complètement avec le français de France. On pourrait par analogie attribuer leur usage par rapport aux noms *sac* et *maison* qui sont des espaces dont la préposition *dans* renvoyerait directement dans le *sac* dans *la maison.* Car pour le locuteur cette préposition est fréquemment utilisée quand on évoque ces items. Il s'agit alors d'une généralisation puisqu'elle se comprend comme le fait pour le locuteur, d'appliquer « *une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement,*

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

syntaxiquement ou morphologiquement proches » Pambou (*Ibid.* :158).[1] Une des causes de cette pratique pourrait être l'ignorance des règles grammaticales.

Dans la phrase (f), nous observons une surcharge syntaxique de la préposition *à* qui fait l'objet d'une concurrence avec la préposition *sur* pertinente dans cette phrase. Cette préposition fautive est utilisée dans une liberté. Nous sommes ici face à une construction aléatoire. La présence de cette préposition n'est grammaticalement pertinente au regard de la syntaxe verbale du verbe *focaliser.* Les autres prépositions qui ne sont pas liées à la syntaxe verbe sont également utilisées dans une liberté totale. C'est ainsi qu'à Ngaoundéré on peut *marcher sur la rue, revenir dans la terre, retrouver sur la ville* etc.

En Substance, ne français de Ngaoundéré, les constructions prépositionnelles autour des verbes sont, en règle générale, plus libres qu'en français de France. Ainsi, une préposition peut être omise, comme une préposition dans le cas où elle est présente est l'objet d'une confusion. Nous avons vu qu'en français de Ngaoundéré, certains verbes s'emploient sans préposition ; or, ces mêmes verbes en français de France ont un emploi suivi des prépositions syntaxiquement liées. La possibilité d'omission de prépositions est donc très étendue en français de Ngaoundéré, quelle que soit la variété de langue utilisée, surtout dans le cas où le locuteur ignore des règles syntaxiques. Il s'agit en effet là d'une variété basilectale. Il a été observé aussi qu'en français de Ngaoundéré, certaines prépositions ont un emploi libre puisqu'elles ne lient pas syntaxiquement les verbes qui les accompagnent. Cette liberté n'est pas admissible en français de France ; car, les prépositions sont déterminées qui établissent la nature du rapport tant sur le sens et la syntaxe que celles-ci entretiennent entre les syntagmes de la phrase. Il se passe donc une interaction entre les prépositions entre celles qui sont grammaticalement et celles qui sont syntaxiquement fausses.

Ces maladresses montrent que le choix de prépositions par les locuteurs du français de Ngaoundéré n'est pas toujours aisé. Cela s'explique par la multitude des prépositions qui existent en français de France. Il faut noter que les langues natives des locuteurs du français du Cameroun en général et celles de Ngaoundéré en particulier ne sont pas pourvues d'un aussi grand nombre de prépositions. Nous pouvons immédiatement conclure que le substrat exerce une influence néfaste sur l'usage du français à Ngaoundéré. Biloa (1999) montre que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises (ewondo, ghomala, basaa) dans le français ; ces interférences sont dues au fait que ces langues camerounaises possèdent très peu de prépositions. Biloa (1995) démontre que le tuki, langue bantoue du Cameroun, ne dispose que de deux prépositions [na] correspondant à *à, de, avec, chez* et [Kaa] équivalant de *sans*. Ce qui pourrait donc

[1] Selon Feussi cette proximité ne va de soi. Ce sont des analystes des linguistes qui le rapprochent. Cela revient à reconnaitre le rôle des linguistes dans la gestion des langues, gestion qui dépend généralement de motifs dits ou non-dits.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

expliquer une certaine liberté dans le choix des prépositions voire leur omission dans le français des locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré.

Conclusion

En résumé, au regard de ce qui précède, il est nécessaire de dresser un bilan de la syntaxe verbale du français des locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré. Ainsi, nous avons remarqué, dans les corpus, des modifications quant à la grammaire de certains verbes. Ces variations relèvent parfois du principe de fonctionnalité évoqué par Gabriel Manessy (1994), mais peuvent être parfois analysées comme des particularités d'origine intersystémique et / ou intrasystémique. Cette grammaire des verbes se caractérise par un changement de construction (de transitif à intransitif, de pronominal à transitif, de transitif indirect à transitif direct, et réciproquement), et par la redistribution des traits ou par l'affectation au verbe d'une valence particulière.

Il existe, en fait, en français de Ngaoundéré, plusieurs phénomènes d'alternances concernant le type de complémentation des verbes, qui sont difficiles en français de France ou se prêtent à des conditions spécifiques de discours. Certains verbes qui ont obligatoirement une construction prépositionnelle en français standard peuvent avoir, en plus, une construction non prépositionnelle en français local. C'est le cas des verbes *parler* et *s'enquérir.* D'autres verbes dont le complément est introduit par la préposition *de* en français de France admettent aussi d'autres constructions ou entrent dans une construction non prépositionnelle en français du Ngaoundéré. Ces alternances concernent le type de complémentation des verbes qui ont des répercussions sur la pronominalisation. Il a été également observé une omission et une liberté d'emploi des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal, lesquelles omission et liberté d'emploi affectent de façon chronique la construction des verbes comme *parler, converger, enlever, focaliser, etc.*

Des constructions interrogatives examinées sont le fruit d'une norme endogène. Car ces constructions s'éloignent du français de France. Les locuteurs sous-scolarisés de Ngaoundéré ont des particularités des énoncés interrogatifs. L'inversion du sujet aléatoire, la désorganisation des morphèmes qui contribuent à l'inversion du sujet, l'usage synchronisé des tournures interrogatives dans une même phrase, l'usage erroné des réponses interrogatives sont également le résultat des facteurs intersystémique et / ou intrasystémique.

Bibliographie

Biloa, E., (1995), *Functional Categories and the syntax of focus in Tuki*. München / New York, Lincon Europa

Biloa, E., (1999), " Les interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français" in Gervais Mendo Zé (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 149-167.

Berrendonner, A., (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

Blanche-Benveniste et Al., (1900), *Le Français parlé : Études grammaticales*, Paris, CNRS Éditions, Collection Science du Langage, p212.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

Blanche-Benveniste, (1999), « Constitution et exploitation d'un grand corpus », *Revue française de linguistique appliquée*. (Dossier spécial Grand corpus : diversité des objectifs, variété d'approches), vol. IV-1, pp.65-74
Boons, J.-P., Guillet, A. et Leclre, C., (1976), *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives,* Genève : Droz, p. 378
CALAINA, T., (2009), *Les particularités lexicales du français du Nord-Cameroun*, Thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré, p. 431.
CHAUDENSON, R., MOUGENON et BENIAK, E., (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Aix-en-Provence, Paris, Institut d'Études Créoles et Francophones, URA 1041 du CNRS, Université de Provence, Agence de Coopération Culturelle et Technique. Diff. Didier Érudition.
EFOUA ZENGUE, R., (1980), « Le Français des romanciers camerounais : Mongo Beti *ville cruelle*, Ferdinand Oyono *Le vieux nègre et la médaille*, René Philombe *Un sorcier blanc à Zangali* », Paris, Sorbonne nouvelle, thèse de doctorat 3eme cycle, pp. 207-208.
FERAL, C., (19930, « Le français au Cameroun : approximations, vernaculations et *camfranglais* in D. de Robillard et M. Beniamino (éds.) *le français dans l'espace francophone,* Paris, Didier-Érudition, p.123.
FEUSSI, V., (2006), *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de doctorat, Université François Rabelais de Tours.
FRANCKEL, J.-J., (2006), « Constructions prépositionnelles des verbes en français », *Constructions verbales et productions de sens,* Presses Universitaires de Franche- Comte, p.158.
GADET, F., (1996), *Le français ordinaire*, Paris, Armand colin, p.112.
GREVISSE, M., (1986), *Le Bon usage,* Duculot, Gembloux et Paris, 8ème éd. ; 1939 ; 11ème éd. 1988, 12ème éd., p.1169.
GREVISSE, M., (1993), *Le Bon usage*, Duculot, 13^{e} édition par André Groose, p.1135.
GREVISSE, M., (1998), *Le Français correct* 5^{e} édition révisée et actualisée par Michel Lenoble-Pinson Edition « entre guillemets » Duculot, p.1136.
KOUADIO N'GUESSAM, J., (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire » *in Langues* vol. 2, Déc. 1999, pp. 782-794.
MANESSY, G., (1994-a), *Le français en Afrique noire - Mythes, stratégies, pratiques,* Paris, L'Harmattan.
MOULIN, G., (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F., p.318.
NGO NGOK, E., (2001), *Les particularités morphosyntaxiques du français dans l'œuvre de Calixthe Beyala*, mémoire de maîtrise, Université Yaoundé, p.48.
NLEND, J., (1998-1999), *Les particularités morphosyntaxiques du français du Nord-Cameroun*, Projet de thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré.
PAMBOU, J.-A., (2003), *Les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon : étude didactique*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 312 p.
RIEGEL et AL., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., p.216.
ROBERT, P., (1993), *Le Petit Robert*, Paris, les dictionnaires Robert-Canada, sec.
SOUTET, O., (1986), *La Syntaxe du français*, collection « Que-sais-je ? », P.U.F., p. 11.

Abréviations et symboles
SN : SYNTAGME NOMINAL
SV : SYNTAGME VERBAL

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)

SP : SYNTAGME PREPOSITIONNEL
FN : FRANÇAIS STANDARD
+ : PAUSE BREVE
++ : PAUSE PLUS LONGUE

Moïse MBEY MAKANG est chercheur au Centre National D'Éducation de Yaoundé-Cameroun. Il prépare une thèse de Doctorat PH/D en linguistique française. Ses travaux de recherche portent sur la morphosyntaxe du français en Afrique Subsaharienne.

BDD-A13377 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:02 UTC)